



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN CYCLE INGENIEUR

LISTE DES PIECES A TELECHARGER SUR LA PLATEFORME PJWEB

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

(art. D. 612-4 du Code de l'Education)

PREMIERE INSCRIPTION

- Attestation CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Pour les étudiants boursiers, la notification conditionnelle ou définitive du CROUS au titre de l'année universitaire 2023-2024
- Une copie de la carte nationale d'identité, le passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Une attestation d'assurance scolaire pour l'année universitaire 2023-2024
- Certificat individuel de participation à l'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) ou à la Journée Défense Citoyenneté (JDC)
- Le diplôme du baccalauréat
- Le relevé de notes officiel du baccalauréat
- Attestation de parcours de formation (CPGE – PEIP – M1 - L2)
ou attestation de réussite au dernier diplôme universitaire obtenu (BUT2 – L3)
- Une photo d'identité récente
- Déclaration sur l'honneur

RÉINSCRIPTION

- Attestation CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Pour les étudiants boursiers, la notification conditionnelle ou définitive du CROUS au titre de l'année universitaire 2023-2024
- Une attestation d'assurance scolaire pour l'année universitaire 2023-2024
- Déclaration sur l'honneur

SITUATION PARTICULIERE

- Si vous êtes pupille de la Nation, le jugement du TGI
- Si vous êtes étudiant salarié, le contrat de travail couvrant l'intégralité de l'année universitaire du 01/09/2023 au 31/08/2024
- Si vous êtes étudiant international, le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée si le document n'est pas rédigé en français

La **carte étudiant** (CMS) ne sera délivrée que si toutes les pièces administratives demandées sont téléchargées sur la plateforme [PJWEB](#)